

Département de la Haute-Garonne
Arrondissement de Saint-Gaudens

Commune de
SALIES DU SALAT 31260



**ARRÊTÉ MUNICIPAL
PORTANT OCCUPATION
DU TERRAIN DE SPORT
N° = B-2022-11**

Le Maire de la Commune de SALIES DU SALAT,

VU les articles L.131-1 et L.131-2 du Code des Communes

CONSIDÉRANT l'Arrêté Préfectoral en date du Vendredi 5 Août 2022, portant restriction des prélèvements d'eau dans le département de la Haute-Garonne ;

ARRÊTE

Article 1 : L'utilisation du terrain d'honneur pour les entraînements sera **STRICTEMENT INTERDIT à compter de ce jour et ce jusqu'au Mercredi 31 Août 2022.**

Article 2 : Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et les Gardiens de Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Salies du Salat, le 8 Août 2022.

L'Adjoint au Maire, Alain MILLET.

